

Paris,
Le 2 avril 2016

Samedi 2 avril : Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme!

Les orthophonistes au cœur des problématiques d'oralités, de communication et d'insertion des personnes présentant un trouble du spectre autistique (TSA), s'associent à cette journée mondiale de mobilisation !

Créée en 2007, par une résolution de l'ONU, la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme encourage les Etats membres à adopter des approches intégrées pour répondre aux besoins des personnes présentant un trouble du spectre autistique (TSA), par , notamment : l'accès aux services de soutien adaptés et à l'éducation, l'inclusion sociale, la sensibilisation, la recherche, la formation professionnelle et la collecte de données à l'échelle nationale.

En Europe, le thème : « Respect, Acceptation, Inclusion » sera largement décliné afin de lutter contre la discrimination qui est l'une des plus grandes barrières auxquelles se heurtent encore les personnes autistes. La discrimination est souvent générée par un manque de compréhension de ces troubles et les nombreux préjugés ou stéréotypes sociaux limitent la participation et l'inclusion sociale des personnes autistes.

Par leur participation aux actions de prévention et d'information, les orthophonistes contribuent également à faire mieux connaître cette pathologie et à faire reconnaître les compétences des patients, au-delà de leur handicap.

La Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) tient à rappeler à cette occasion l'importance du rôle des orthophonistes dans la mise en place et le développement de la communication des personnes présentant un trouble du spectre autistique.

La communication est un facteur essentiel de l'intégration scolaire, de l'inclusion sociale, et de l'insertion professionnelle.

La Fédération Nationale des Orthophonistes, membre du Comité National Autisme, rappelle les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), en particulier sur la nécessité d'un diagnostic et d'une intervention précoces auprès des enfants porteurs de ces troubles.

La Fédération Nationale des Orthophonistes demande maintenant à ce que les recommandations de la Haute Autorité de Santé puissent être correctement mises en œuvre et non pas freinées par l'inadaptation des textes réglementaires régissant les interventions des professionnels de santé ou des autres intervenants auprès des personnes atteintes d'autisme.

Plus d'informations sur www.fno.fr

**Fédération Nationale
des Orthophonistes**

145, Bd de Magenta
75010 PARIS
Tél. 01 40 35 63 75
Fax. 01 40 37 41 42

fno@wanadoo.fr

www.orthophonistes.fr